

Profession de foi de Pascale LECONTE

Candidate à la Commission de la Recherche de l'Université de Caen Normandie

Le 8 novembre 2022, à Caen

Je, soussignée, Pascale LECONTE, Maître de Conférences à l'UFR STAPS de Caen et membre de l'UMR UNICAEN/INSERM U1075 - COMETE, déclare me porter candidate à l'élection partielle à la Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université de Caen Normandie.

Mes implications et engagements institutionnels au sein de l'UFR STAPS et de l'Université de Caen, depuis ma mutation de l'Université Paris-Sud vers l'Université de Caen Normandie en 2016 sont les suivantes :

Depuis septembre 2016 :

- ✓ Création et responsabilité du Master STAPS mention APAS, parcours Prévention, Réhabilitation et Intervention en Santé par les APA (PRISAPA), du M1 & du M2 STAPS APAS, des stages M1 & M2 STAPS APAS.
- ✓ Membre de la Commission Ad'Hoc de l'UFR STAPS de Caen

De 2016 à 2020 :

- ✓ Coordinatrice de l'ACS 74^e section de l'UFR STAPS de Caen (jusqu'en 2021)
- ✓ Membre élue du Conseil Académique de l'Université de Caen Normandie
- ✓ Membre élue de la Commission de la Recherche de l'Université de Caen Normandie
- ✓ Membre nommée du service commun de la documentation (SCD) de l'Université de Caen Normandie
- ✓ Membre nommée de la section disciplinaire du personnel de l'Université de Caen Normandie

Aujourd'hui, les principales raisons qui motivent ma candidature à la Commission Recherche sont les suivantes :

- Je souhaite m'investir et m'impliquer de nouveau au sein de la Commission de la Recherche du CAC de l'Université de Caen Normandie, et envisage de remplir avec beaucoup d'intérêt l'ensemble des missions relevant de cette commission. Du fait de mon expérience de 4 années au sein de la Commission de la Recherche, je pense pouvoir m'adapter rapidement au cadre de fonctionnement et aux attentes de cette commission.
- Depuis 2021, l'UFR STAPS ne possède plus de représentant au sein du CAC de l'Université de Caen Normandie. Or, un des leviers majeurs pour garantir le bon fonctionnement d'une composante, est de pouvoir bénéficier d'une forme de continuité vis-à-vis de nos interlocuteurs à la Présidence de l'établissement. Le fait de siéger au sein de la Commission de la Recherche constitue donc pour moi une opportunité de rétablir cette connexion indispensable entre l'UFR STAPS et l'administration de l'Université.